
Paris, le 25 juin 2019

Nouveau Conseil d'administration, Jean-Jacques Milteau élu président

Les artistes associés de l'Adami ont élu les 24 nouveaux membres du Conseil d'administration.

Avec un Conseil d'administration composé de 24 membres contre 34 précédemment, et un Comité exécutif resserré de 7 membres, l'Adami s'est dotée d'un organe de gouvernance agile et adapté aux enjeux contemporains.

Le résultat du vote des artistes associés est marqué par un profond renouvellement du Conseil d'administration de l'Adami : 9 artistes vont y siéger pour la première fois, soit plus d'un tiers du Conseil.

Fait notable, ce nouveau Conseil d'administration est majoritairement féminin avec 14 femmes sur 24 membres.

Sont élus au Conseil d'administration :

Artistes dramatiques : **Marianne Basler, Anne Bouvier, Sylvie Feit, Dominique Frot, Sam Karmann, Bernard Ménez, Michèle Simonnet, Olivier Sitruk, Philippe Torretton, Jean-Paul Tribut, Valérie Vogt**

Artistes de variétés, jazz et musiques actuelles : **André Ceccarelli, Christine Delaroche, Laurent de Wilde, Karim Kacel, Mélissa Laveaux, Jean-Jacques Milteau, Annabelle Mouloudji, Tété**

Artistes lyriques : **Anne Baquet, Sonia Nigoghossian**

Artistes musiciens classiques et/ou chefs d'orchestre : **Annelise Clément, Marianne Piketty**

Artiste chorégraphique : **Isabelle Gonzalez**

Le Conseil d'administration réuni hier a désigné les membres du Comité exécutif :

Jean-Jacques Milteau, est élu président du Conseil d'administration pour un mandat de trois ans. Elu à cette fonction depuis 2013, il met son expérience au service de la défense des droits des artistes, parallèlement à sa carrière internationale d'harmoniciste.

Anne Bouvier, vice-présidente du Conseil d'administration

Annelise Clément, présidente de la commission de la relation artistes

Sylvie Feit, présidente de la commission de la perception et de la répartition

Karim Kacel, administrateur chargé de l'action artistique et culturelle

Sam Karmann, président de la commission des affaires internationales

Laurent de Wilde, président de la commission des finances et du budget

Les artistes associés ont également élu les 6 membres du Comité de surveillance, chargé de veiller à la bonne exécution des décisions votées en Assemblée générale :

Véronique Baylaucq, Catherine Chevallier-Probst, Anne Dos Santos, Nora Habib, Philippe Ogouz et Pierre Santini.

[> La composition de la nouvelle gouvernance](#)

Contact presse :

Benjamin Sauzay

bsauzay@adami.fr

07 86 95 55 94



Retrouvez toute notre actualité sur www.adami.fr

L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout au long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.